



© Christophe Camus - PNR Livradois-Forez



© Ariel Galobardès

>>> **Conservatoires d'espaces naturels**

**Les deux premiers baux ruraux à caractère environnemental signé en juillet**



**P**remier contrat de ce type en France, la signature d'un bail incluant des clauses environnementales a été officialisée le 18 juillet dernier, sur la commune de Valcivières (63) dans le parc naturel régional du Livradois-Forez. Il répond aux nouvelles dispositions de la loi d'orientation agricole de 2006.

Y voyant l'opportunité de renforcer le partenariat avec les agriculteurs pour la gestion de son réseau de sites, le conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne a, dès la parution du décret (voir article page 16), décidé de signer ce type de bail. En effet, le conservatoire a fait le choix, depuis de nombreuses années, du partenariat avec les agriculteurs pour la gestion de son réseau de sites. Il collabore actuellement avec une cinquantaine d'agriculteurs sur la région.

Dans la mise en place de ces collaborations, les contraintes liées au statut du fermage ont conduit le conservatoire à privilégier jusqu'à maintenant une diversité de contrats comme les baux Safer, les prêts à usage, les conventions de mise à disposition, les conventions pluriannuelles de pâturage... Or, même s'ils s'appuient sur un rapport de confiance avec les agriculteurs, ces contrats n'offrent pas systématiquement des garanties fortes, et peuvent constituer un obstacle pour le partenariat sur le long terme.

Ce nouveau bail concerne des parcelles de prairies et de zones humides situées dans une vallée montagnarde du Haut-Forez, au sein d'un site classé et d'un zonage Natura 2000. D'une durée de neuf ans, il a été signé avec deux éleveurs producteurs de fourme d'Ambert fermière qui viennent de s'installer dans le cadre d'un Gaec.

Élaborées conjointement avec l'éleveur, les clauses environnementales intégrées au bail (dates de pâturage, mise en défens de certains secteurs, modalités de suivi...) doivent permettre de pérenniser l'intérêt patrimonial du site tout en garantissant les droits agricoles. La signature de ce premier contrat en France trouve tout son sens sur ce site où qualité des produits agricoles et qualité environnementales sont étroitement liées, et devrait ouvrir la voie à d'autres signatures. Preuve en est : un bail du même type a également été signé en juillet par la Ligue pour la protection des oiseaux dans le marais poitevin. ■

**PIERRE MOSSANT**

DIRECTEUR DU CONSERVATOIRE DES ESPACES ET PAYSAGES D'Auvergne

>>> **Mél:** pierre.mossant@espaces-naturels.fr

**L'engagement d'un éleveur en faveur de la biodiversité**

>>> **Serge Lubineau**

**BERGER, ÉLEVEUR. A SIGNÉ UN CONTRAT NATURA 2000 SUR LA RÉSERVE NATURELLE NATIONALE DE GRAND-PIERRE ET VITAIN (41).**

**S**erge Lubineau aime la campagne, la nature, ses chiens, l'odeur des herbes et ses chèvres, des roves à longues cornes. Cela fait quarante ans qu'il exerce ce métier : berger. Un métier qu'il « pratique » en famille avec Sylvie, son épouse, et ses enfants, Thibault et Amélie (13 et 14 ans), lesquels viennent volontiers « donner la main » et accompagner la transhumance.

Il y a quatre ans, Franck Bezannier, gestionnaire de la réserve, est venu lui demander s'il accepterait de faire pâturer ses bêtes sur certaines zones de l'espace protégé : trente hectares (répartis en plusieurs lieux) sacrément embroussaillés, puisqu'ils n'étaient pas entretenus depuis 1970. Il a dit oui. Les conditions financières lui paraissaient acceptables, et Franck lui a promis qu'il n'aurait pas à s'occuper de la partie administrative du dossier.

Par ailleurs, Serge savait que ses trois cents bêtes n'auraient pas à s'en plaindre. Ce pâturage nouveau leur offrirait une végétation variée : des pelouses, des prairies, des broussailles, qu'elles adorent ! Le berger voyait aussi qu'il leur procurerait un complément alimentaire non négligeable.

Le contrat Natura 2000, Serge admet que c'est une opportunité nouvelle. Seul, il n'aurait pas occupé ces espaces : trop loin, trop cher, pas rentable. Expliquant que c'est beaucoup de déplacement et de surveillance supplémentaire (la plupart des parcelles sont situées à quatre ou cinq kilomètres de la bergerie), il avoue aussi que cet accord lui permet d'économiser le pâturage des terrains situés à proximité de l'exploitation, sur lesquels il peut alors mettre ses ovins en hiver.

Mais vite, on revient à son choix de vie, qui est la plus solide motivation de son engagement dans la réserve : « les déplacements se font à pied, on choisit le week-end car les automobilistes ont plus de temps ; ils nous observent ; prennent des photos, c'est folklorique. Les amis et les enfants sont là aussi. Et si on travaille beaucoup, on a le privilège d'être dans la nature, d'entendre les oiseaux. »

Mais l'homme est sensible, aussi, aux atouts écologiques de son travail. Il aime dire que ses brebis ont fait du bon boulot. Et c'est vrai qu'elles ont bien amélioré la qualité des pelouses. Elles ont apporté de la fumure et réensemencé les terrains les moins enherbés.

Plus tard dans la conversation, il rappellera – sans se plaindre – que si on ramenait le revenu d'un éleveur au prix de l'heure travaillée, on serait largement en dessous du RMI. Pourtant, il n'est pas question d'arrêter ! Les relations avec Florence (c'est ainsi qu'il l'appelle), la nouvelle gestionnaire, sont excellentes. « Je pense pouvoir renégocier certaines choses en son temps, explique-t-il. Les chemins ne sont pas carrossables, il nous faudrait un véhicule. Mais surtout, j'aimerais revoir le plan de pâturage. En ce moment, par exemple, il pleut, l'herbe repousse et nous pourrions repâturer mais le contrat vise à limiter les passages. Je demanderais donc que le temps de pâturage soit plus souple et plus fonction des réalités du terrain. Cela me semble acceptable, dès lors qu'on respecte les finalités du contrat. »

Avec le même ton calme qui a prévalu tout au long de l'entretien, il conclut qu'il a confiance : « Florence est quelqu'un de terrain, avec elle cela va se faire. » ■ **MOUNE POLI**

>>> **Mél:** Florence Niel - f.niel.cdpne@orange.fr